l'Ancre de lune

Un éco-quartier à Trilport

Réunion de concertation

8 octobre 2013

Ville de Trilport

aftrp
la ville en perspective

Ville de Trilport

Gwenaëlle d'Aboville

Ville Ouverte, chargée de la concertation

Ville de Trilport

aftrp la ville en perspective

l'Ancre de lune

Ville de Trilport

Jean-Michel Morer

Maire de Trilport

Ville de Trilport

aftrp la ville en perspective

l'Ancre de lune

Damien Pimparé

Chef de projet AFTRP

l'Ancre de lune

Rappel : qui fait quoi ?

La Ville de Trilport a fixé l'**ambition du projet**, avec ses partenaires.

Elle a **choisi un aménageur, l'AFTRP**. La Ville et l'AFTRP sont liées par un Traité de Concession d'Aménagement (TCA).

L'ATRP est désormais le pilote du projet :
elle commande les **études** (architecture, environnement, voiries, réseaux, démolition …),
procède à **l'acquisition des terrains**,
réalise les **espaces publics**,
participe au **financement** des équipements
et **commercialise** les terrains à construire.

Le projet est mis en œuvre dans le respect du **Référentiel durable** feuille de route partagée par tous les acteurs.

La concertation

Actions engagées aux mois de mai-juin

Ville de Trilport

aftrp la ville en perspective

l'Ancre de lune

un projet qui se construit dans le temps

2006
lancement de la réflexion pour répondre à la loi SRU, offrir de nouveaux services aux Trilportais, répondre à l'occupation d'une friche en face de la villa Parisienne, protéger les espaces naturels et agricoles

2009-2010
un projet exemplaire reconnu par la **Région** et **l'Etat**

Appel à projets
Nouveaux Quartiers Urbains
Ile de France
éco quartier

2010-2011
concertation et création d'une zone d'aménagement concerté (**ZAC**)

2012-2013
consultation/ **désignation de l'aménageur**

2006 — 2009 — 2010 — 2011 — 2012

Temps des études
avec l'Atelier TEL, les comités techniques et de pilotage.
choix des grands principes du projet

définition du
Référentiel durable
feuille de route partagée par tous les acteurs

Ville de Trilport
aftrp la ville en perspective
l'Ancre de lune

et maintenant ?

2013
désignation d'un **architecte-urbaniste** : études opérationnelles

2013-2014
validation du **programme** de l'opération

2014-2017
poursuite de l'**acquisition des terrains**
Puis démarrage des **travaux d'aménagement**

2016-2017
livraison des **premiers logements**

2025
livraison des derniers logements

2013 2014 2015 2016 2017 2025

Ville de Trilport
aftrp la ville en perspective
l'Ancre de lune

Actions engagées au mois de mai – juin

30 mai : séminaire pour le personnel des *services de la Ville.*

4 juin : rencontre avec la *Villa parisienne*

Présentation à la *commission aménagement*

11 juin *: réunion publique*

15 juin : *visite* sur le terrain et présence aux *Voyages improbables* avec l'exposition

Pendant l'été : *exposition*

1 octobre : rencontre avec la *Villa parisienne et la rue St Fiacre.*

8 octobre : réunion publique

29 octobre : atelier de concertation sur les espaces publics

Ville de Trilport

aftrp la ville en perspective

l'Ancre de lune

JAP

La maîtrise d'œuvre urbaine

Présentation du groupement

Ville de Trilport

aftrp la ville en perspective

l'Ancre de lune

Présentation de la Maîtrise d'œuvre

Françoise-Hélène Jourda
Mandataire /
Urbaniste

JAP

PAYSAGE
agence BABYLONE
URBANISME
ENVIRONNEMENT

Paysage
Conception et maîtrise d'œuvre des espaces publics et du paysage

Cap Terre

Développement durable
Intégration, mise en œuvre et contrôle de la qualité environnementale

ingenierie

Ingénierie réseaux et voiries
Dessin technique et faisabilité technique du projet urbain et paysager

Ville de Trilport
aftrp la ville en perspective
l'Ancre de lune

Présentation de la Maîtrise d'œuvre

JAP – Références

Quadrilatère Espace Océan

Saint Denis de la Réunion

Programme :
Concession d'aménagement pour la réalisation d'un programme de construction Quadrilatère de l'Espace Océan -

Surface :
71 000 à 85 000 m2 SHON de bureaux, commerces, logements, hôtels et parkings - périmètre d'études : 2,9 ha

Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Saint Denis - SIDR-CFA

Calendrier :
en cours

Avec :

Atelier Villes & Paysages - Egis - Inex - C&E

Eco quartier des Ailes

Vichy, France

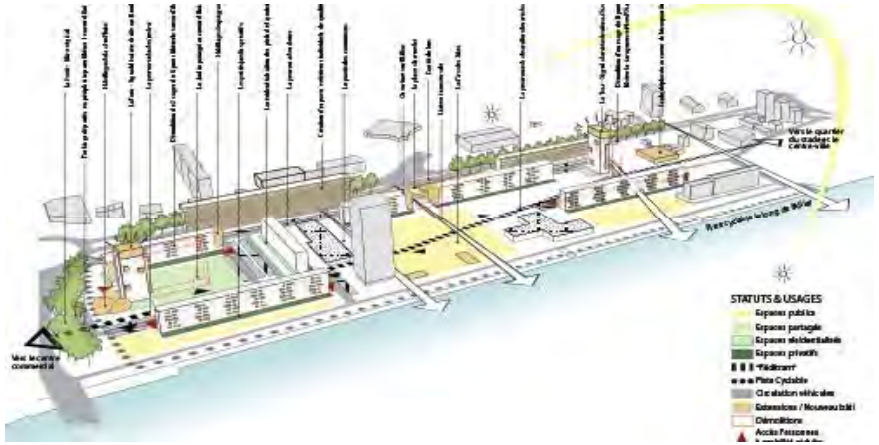

Programme :
Réhabilitation de 518 logements

Maître d'ouvrage :
SENIV

Calendrier :
Concours juillet 2010

Montant des travaux :
13 M€ HT (valeur 2010)

Surface :
33 800 m2 SHON, 32 500 m2 SHAB

Avec :

INEX, SAUNIER et associés, CS2N

Ville de Trilport

aftrp la ville en perspective

l'Ancre de lune

Présentation de la Maîtrise d'œuvre

JAP – Références

Clos d'Ambert
Noisy-le-Grand, France

Programme :
Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'attribution de la maîtrise d'œuvre du clos d'Ambert.

Surface :
périmètre d'études : 6,5 ha – 1200 logements

Maîtrise d'ouvrage :
SOCAREN

Calendrier :
en cours

Nouvelle zone touristique intégrée Tifnit
Maroc

Programme :
Plan d'aménagement hôtels et équipements

Maître d'ouvrage :
Royaume de Maroc

Calendrier :
Concours 2008 (lauréat), études 2008

Surface :
Hôtels : 80 350 m2, Logements : 105 200 m2, Equipements : 14 400 m2

Avec :
atelierphilippemadec, Signes, C&E Ingénierie, Tribu, Agrisud

Ville de Trilport
aftrp la ville en perspective
l'Ancre de lune

Présentation de la Maîtrise d'œuvre

JAP – Références

Projet d'aménagement du site Aristide Briand
et de la rue de la Bonneterie Tonnerre – France

Mission :
Faisabilité urbaine et rédaction d'un cahier de charge
Maître d'ouvrage :
Ville de Tonnerre
Calendrier :
Automne 2010
Lieu :
Tonnerre

Ville de Tonnerre
aftrp la ville en perspective
l'Ancre de lune

Présentation de la Maîtrise d'œuvre

Clamart Gare
Ecoquartier en belvédère

Programme

Maîtrise d'œuvre des espaces publics, place de la gare, jardins et terrasse belvédère,

Surface

Place : 2 000 m², jardin : 2 500 m², terrasse belvédère : 4 500m²,

3 300 000 euros HT d'espace public

Maîtrise d'ouvrage

Ville de Clamart

Calendrier

2009

Equipe

F. H Jourda, architectes, mandataire Agence Babylone, cotraitant

Chateaudun
Place du phénix

Programme
Maitrise d'œuvre complète
Surface
0.5 ha, 1 000 000 € HT
Maîtrise d'ouvrage
Ville de Châteaudun
Calendrier
2012
Equipe
Agence Babylone, mandataire
SOGETI, BET VRD, consultant

Ville de Trilport

aftrp la ville en perspective

l'Ancre de lune

Présentation de la Maîtrise d'œuvre

Cormeilles En Parisis
Coulée verte

Programme
Coulée verte intercommunale de 12 ha,
2 000 000 euros HT
Maîtrise d'ouvrage
Agence des espaces verts de la région Île-de-France

AFTRP maîtrise d'ouvrage déléguée
Calendrier

2010
Equipe
Agence Babylone, mandataire
NR Conseil, BET, cotraitant
Site et concept, jardins filtrants, sous-traitant

Ecolab, éolienne, sous-traitant

Le Ban St Martin
Recomposition du centre-ville

Concours sur esquisse, projet lauréat
Programme
Maîtrise d'œuvre complète pour la création d'une place urbaine ;
Surface

Place publique : 1 400 000 euros HT, Parc : 4 000 000 euros HT
Maîtrise d'ouvrage
Ville du Ban-Saint-Martin ; Société d'Équipement

du Bassin Lorrain (SEBL), Maître d'Ouvrage délégué
Calendrier

2010 -2013
Equipe
Agence Babylone, mandataire
Céline Oriol, urbaniste, cotraitant

Saunier & Associés, BET VRD, cotraitant

Ville de Trilport
aftrp la ville en perspective
l'Ancre de lune

Présentation de la Maîtrise d'œuvre

– Références

Eco-quartier du Sycomore

Mission :
AMO DD pour la réalisation d'un éco-quartier de 117 ha à Bussy-Saint-Georges (77)

Surface :
117 ha, dont 12 ha de parc urbain, avec 4500 logements, des activités et équipements

Maîtrise d'ouvrage :

EPA Marne

Calendrier :
en cours

Avec :

TGT et associés architectes-urbanistes, Agence Mercier Paysage, TUGEC BET, Ph.A concepteurs lumière

ZAC Mont Thabor II – Mission d'AEU

Mission :
AEU sur la ZAC Mont Thabor II à Meaux (77) puis architecte en chef de la ZAC et suivi de la réalisation

Surface :
3,5 ha, 300 logements, commerces, extension parlais de justice

Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Meaux

Calendrier :

En cours (suivi des lots)

Cap Terre

Ville de Trilport

aftrp la ville en perspective

l'Ancre de lune

Présentation de la Maîtrise d'œuvre

– Références

ZAC des Bords de Seine

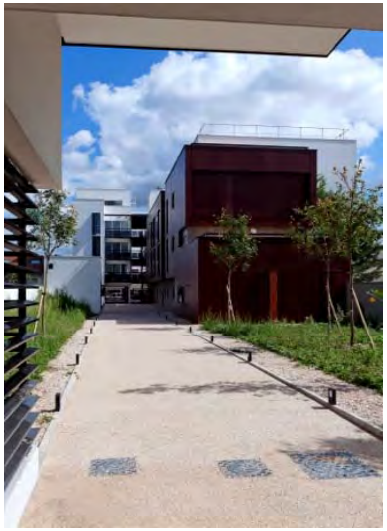

Mission :
AMO DD sur la ZAC des Bords de Seine à Bezons (95)

Surface :
17 ha, 3,5 ha de berges de Seine aménagés, 39 300 m² de logements, 67 000 m² de bureaux et activités, 4 250 m² de commerces, 3 300 m² d'hôtel, 3 100 m² d'équipements publics, plus de 25 000 m² d'espaces verts

Maîtrise d'ouvrage :
SEQUANO Aménagement

Calendrier :
en cours

Avec :
Patrick Chavannes et Technicités, architectes paysagistes
Quadrivium, BE Commerces
Bérim – Areve, BE VRD

Label Reims Métropole Durable®

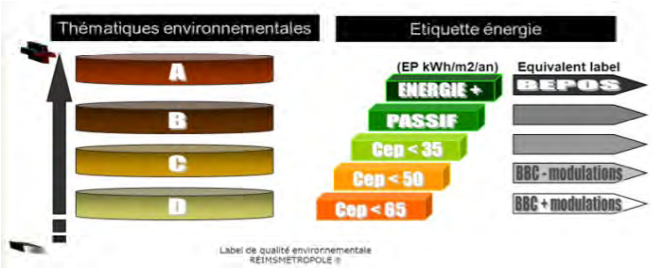

Mission :

Elaboration, mise à jour du Label Reims Métropole Durable® et audit de opération labellisées

Maîtrise d'ouvrage :
Reims Métropole

Calendrier :
en cours

Cap Terre

Ville de Trilport

aftrp la ville en perspective

l'Ancre de lune

Présentation de la Maîtrise d'œuvre

Ingenierie – Références

NOISY-LE-GRAND & CHAMPS-SUR-MARNE – Cluster Descartes

Programme :

Pôle de recherche et de compétitivité dédié au Développement Durable, le Cluster Descartes doit accueillir 1,4 million de m² de constructions neuves, constituées à 70% de bâtiments à vocation tertiaire ou commerciale et 30% de logements dans un contexte de nature intense

Surface : 1 500 ha

Maitrise d'ouvrage : EPA Marne

Calendrier : Etudes 2010-2016 – Livraison : 2012-2020

Avec : Ateliers LION Architecte – Alfred PETER Paysagiste – IGREC INGENIERIE BET VRD, Génie Civil, économiste

PROVINS – ZAC du Provinois

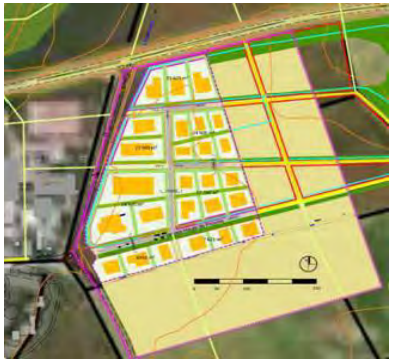

Programme :

Parc d'Activités de la ZAC du Provinois s'inscrivant dans un projet urbain à grande échelle

Surface : Périmètre de la ZAC 12 ha – 100 000 m² de terrains cessibles (40 000 à 60 000 m² SHON d'activités)

Maitrise d'ouvrage : AFTRP

Calendrier : Etudes en cours

Avec : AP5 Architecte-Urbaniste – OLM Paysagiste – IGREC INGENIERIE BET VRD – TERAO BET Environnement

Présentation de la Maîtrise d'œuvre

CACHAN – ZAC Camille Desmoulins

Programme :

Etude et réalisation de la ZAC Desmoulins à Cachan comprenant une voie nouvelle, élargissement des rues existantes, les réseaux publics, un bassin de rétention des EP, deux places, un parking, des fontaines et divers aménagements urbains.

Surface : 9 ha

Maitrise d'ouvrage : SEMACA

Calendrier : Etudes 1993-2005 – Livraison : 1998-2013

Avec : AAA Paris - IGREC INGENIERIE Maitrise d'œuvre complète, OPC, Synthèse

Premiers éléments de diagnostic

Cap Terre

inddigo

Ville de Trilport

aftrp

l'Ancre de lune

L'Ancre de Lune, c'est où ?

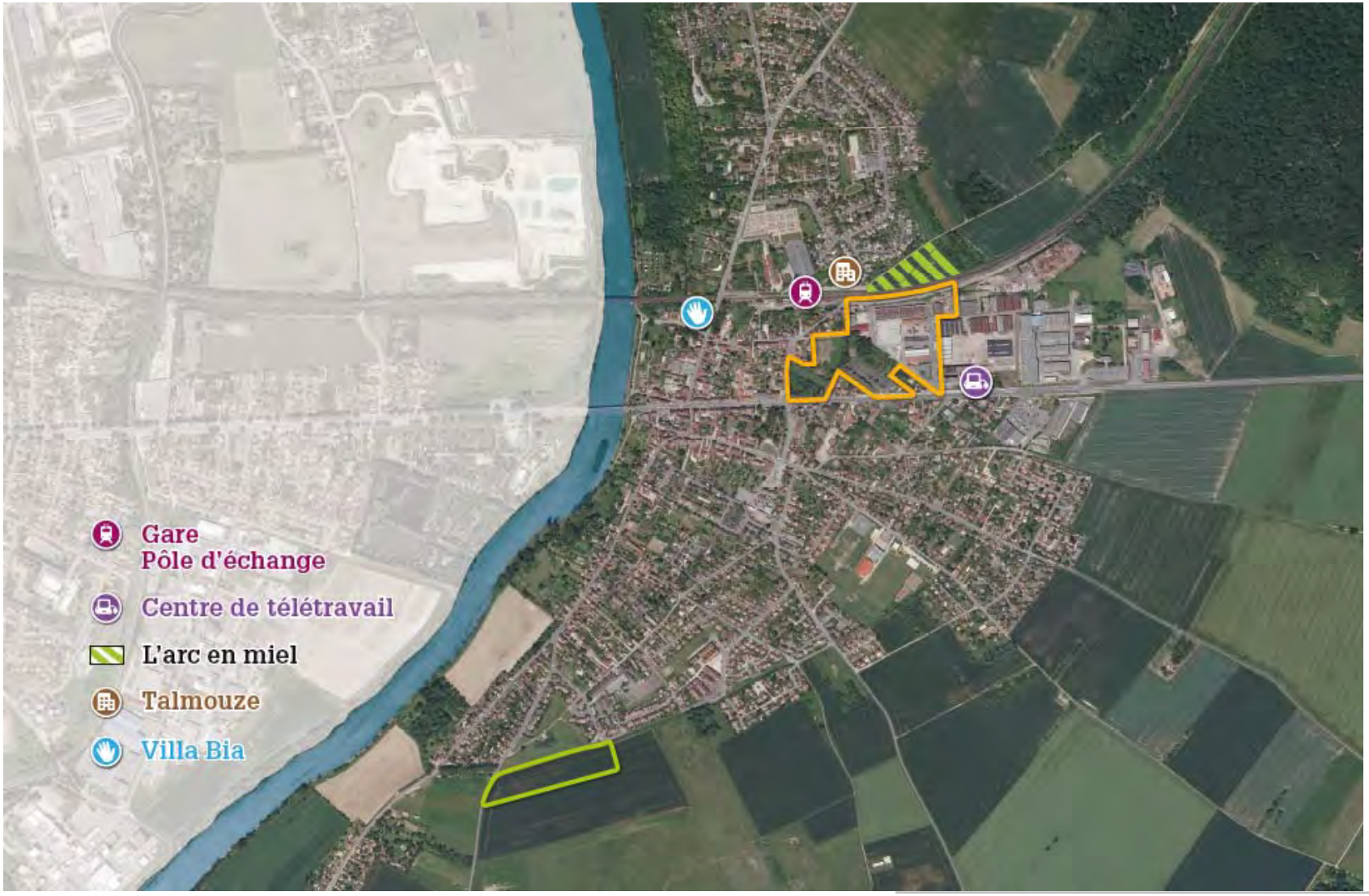

Ville de Trilport

aftrp
la ville en perspective

l'Ancre de lune

Approche paysagère

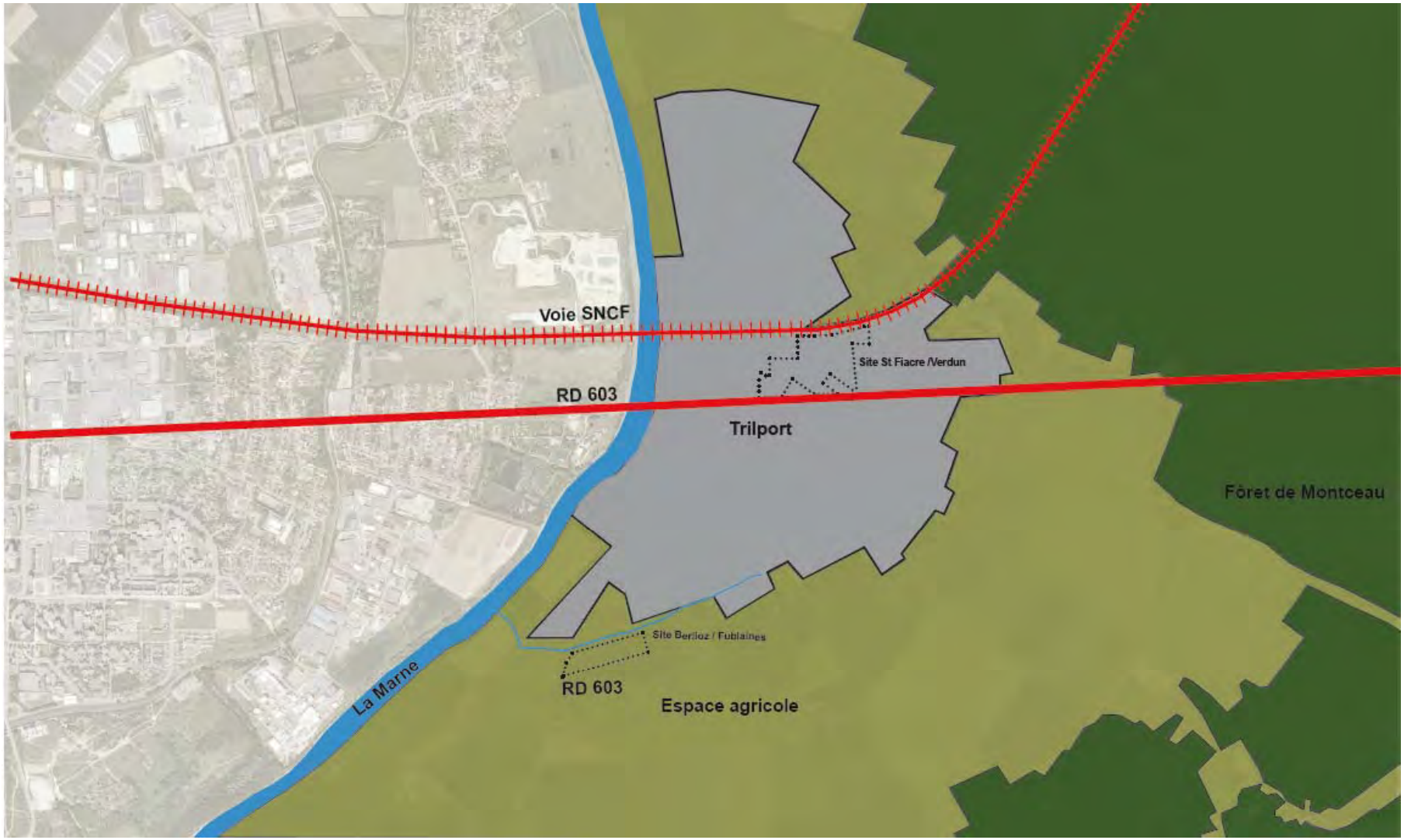

Ville de Trilport

aftrp la ville en perspective

l'Ancre de lune

Approche paysagère

➔Secteur Saint-Fiacre / Verdun

Approche paysagère

➔Secteur
Fublaines

Approche paysagère

➔Secteur Saint-Fiacre / Verdun

Trame verte :

- Ecosystèmes lié aux EP
- Ecosystèmes en coeur d'îlot
- Revalorisation de la RD 603 et la voie SNCF.
- Armature structurante.
- Interactions avec les limites.
- Interactions entre écosystème

Le Périmètre :

- Site Saint-Fiacre/Verdun.

Ville de Trilport

aftrp la ville en perspective

l'Ancre de lune

Approche paysagère

➔Secteur Fublaines

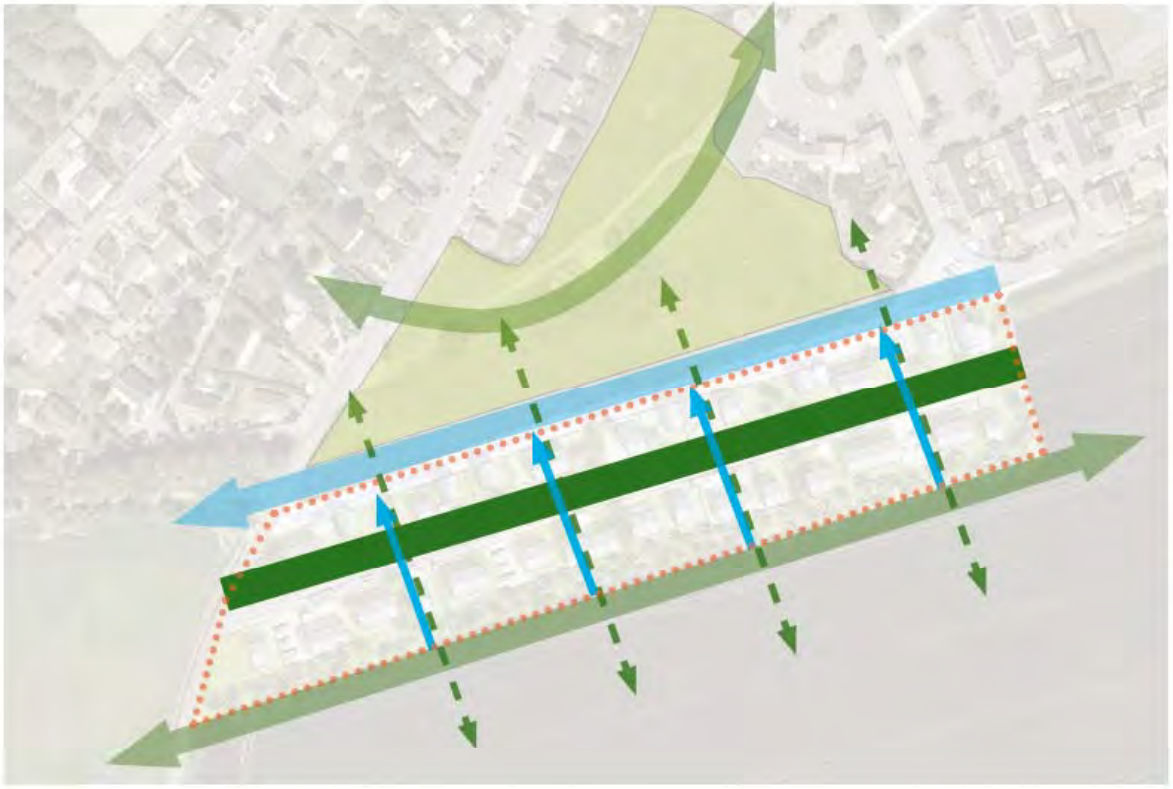

Trame verte :

Les jardins familiaux.

Les limites : chemin et lisière végétale.

Interactions avec les limites.

Armature structurante.

Trame bleue :

Ru du Travers

Réseau de noues inter habitations.

Le Périmètre :

Site Berlioz / Fublaines

Ville de Trilport

aftrp la ville en perspective

l'Ancre de lune

Equipements et espaces publics

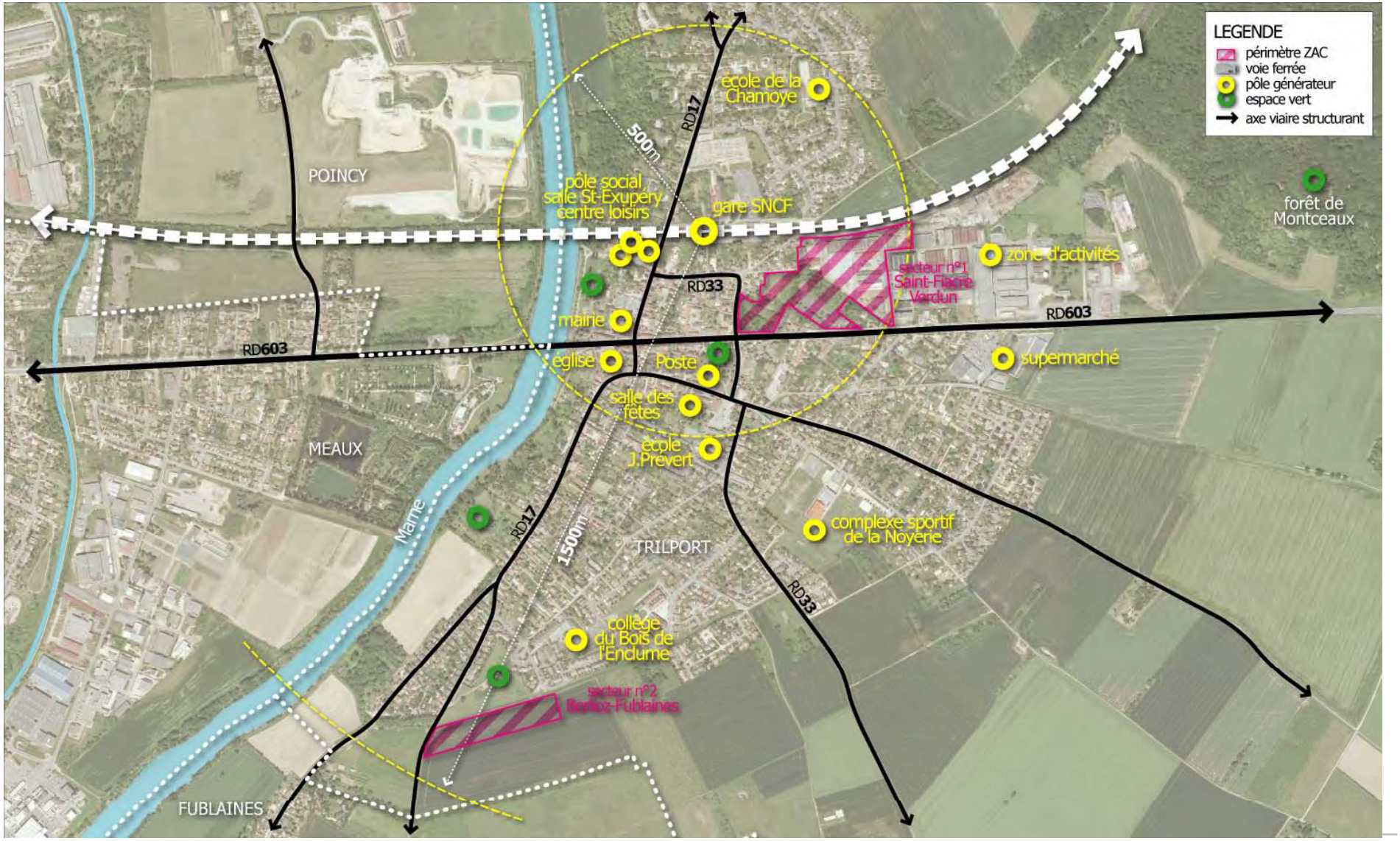

Ville de Trilport

aftrp la ville en perspective

l'Ancre de lune

Equipements et espaces publics

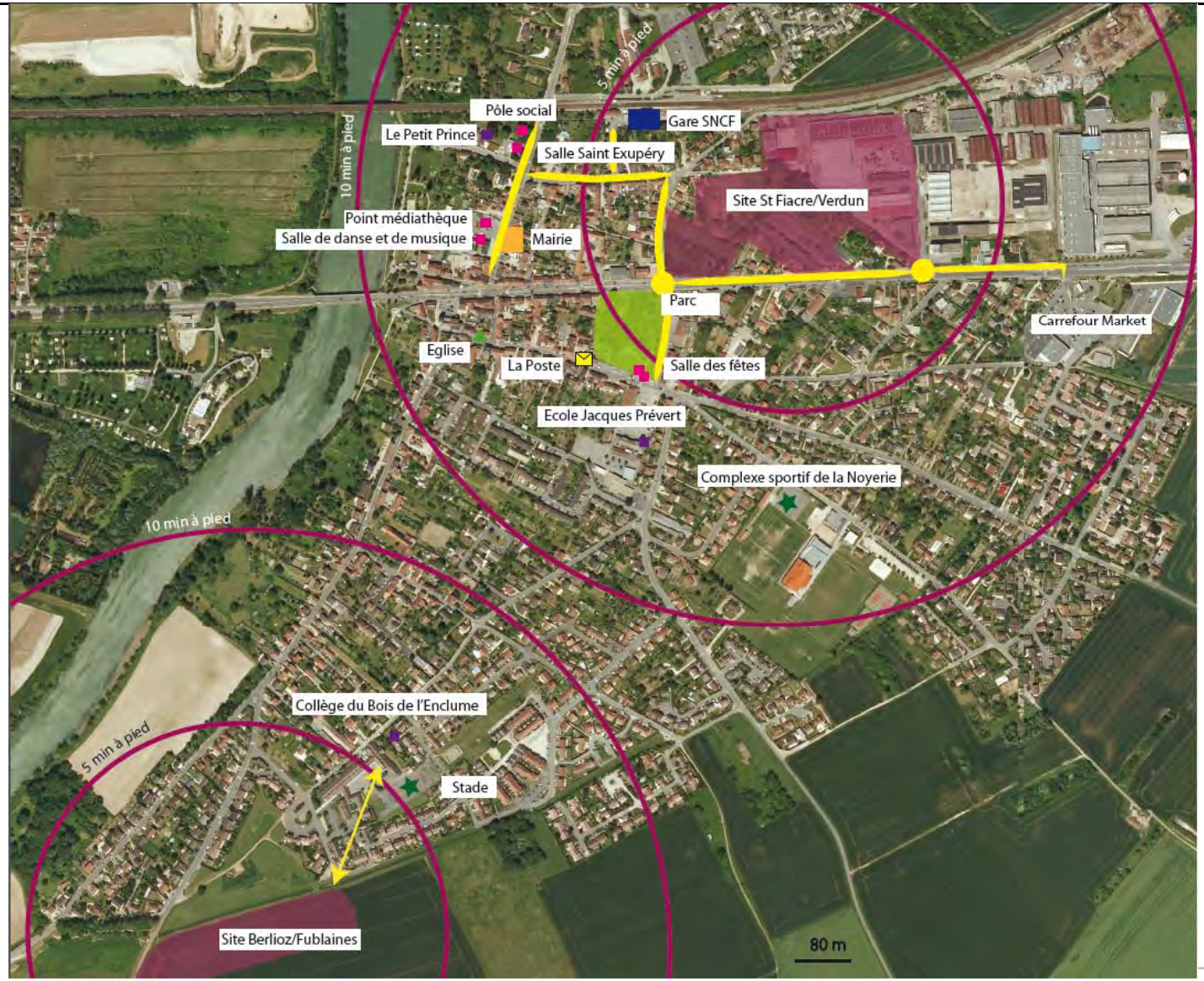

Ville de Trilport

aftrp la ville en perspective

l'Ancre de lune

Equipements et espaces publics

Un réseau d'espaces publics contraints aux abords directs de la future ZAC

- **RD603** (voirie à forte fonction circulatoire isolée de son environnement) = voie large
- **RD17** (voirie à fonction circulatoire moyenne en lien avec les activités riveraines) = voie aménagée par des systèmes de ralentissement (plateaux, …)
- **RD33 Nord** (fonction circulatoire moyenne isolée de son environnement)
- **Avenue de la gare** = voie très contrainte (notamment par le stationnement) dont l'accessibilité piétonne est aujourd'hui largement perfectible
- **Des itinéraires poids lourds** impactant la zone (desserte ZAE et problème de sécurité)

Des cheminements doux peu confortables au Nord de la RD603

- **Un accès à la gare contraint pour les piétons et les vélos** : des cheminements étroits et des conflits avec les voitures et les poids lourds (bruit et insécurité)
  (Saint-Fiacre=2+2m, Avéline=0,75 +0,75m, rue de la Gare=2+2,5m)
- **Des marges de manœuvre très réduites**
  (Avéline=8,50m, Armentières=8,00m, De Gaulle Sud=8,00m)
- **Une RD603 au caractère routier marqué et des franchissements à améliorer**
  (RD603 et voie ferrée)
- **Des secteurs à mettre en valeur** (bords de Marne, square, forêt)

Mobilité

1/ Contexte territorial

Secteur Saint-Fiacre/Verdun, inscription à l'échelle du centre-ville

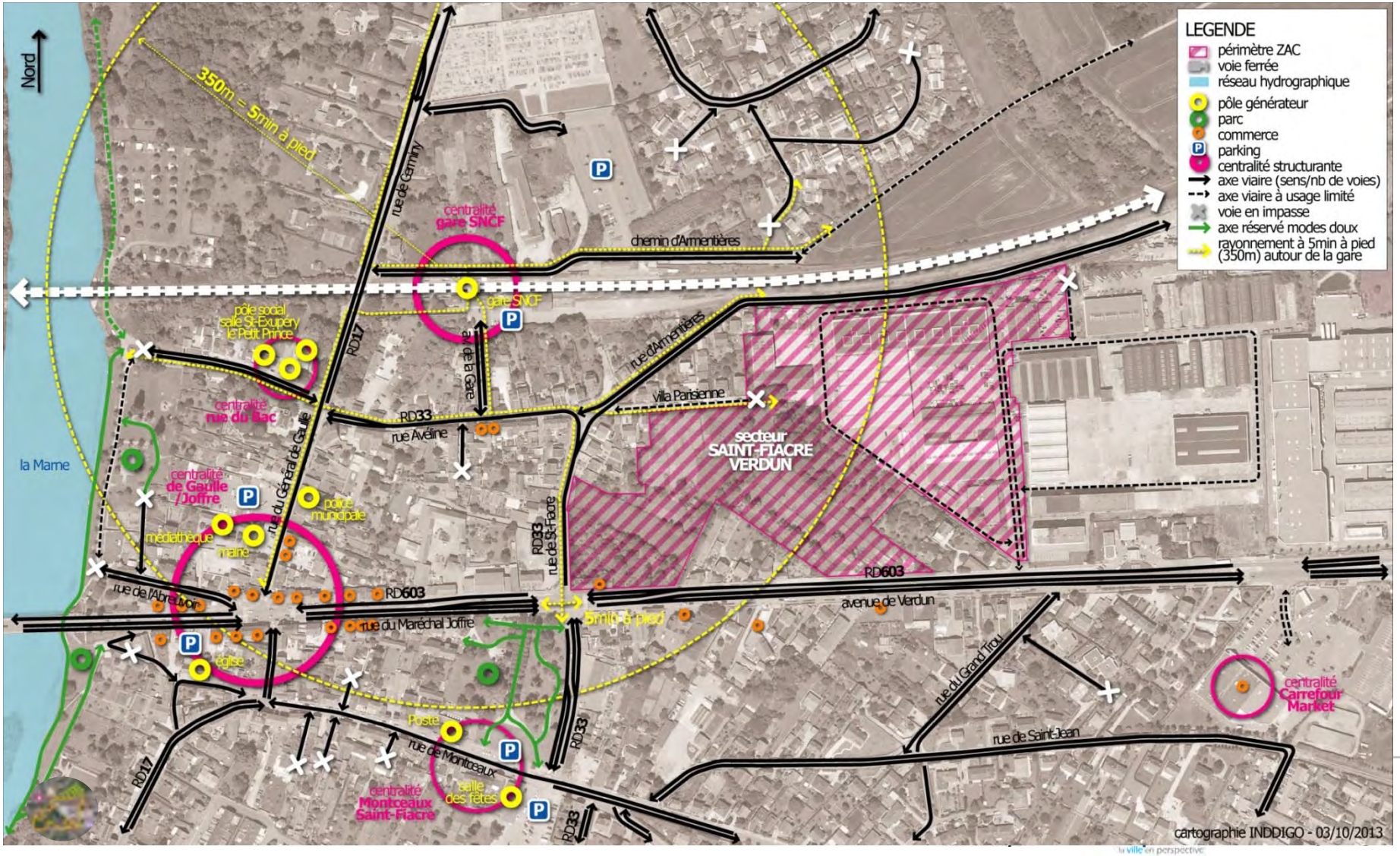

Mobilité

1/ Contexte territorial

Secteur Berlioz/Fublaines, inscription à l'échelle du sud de la commune

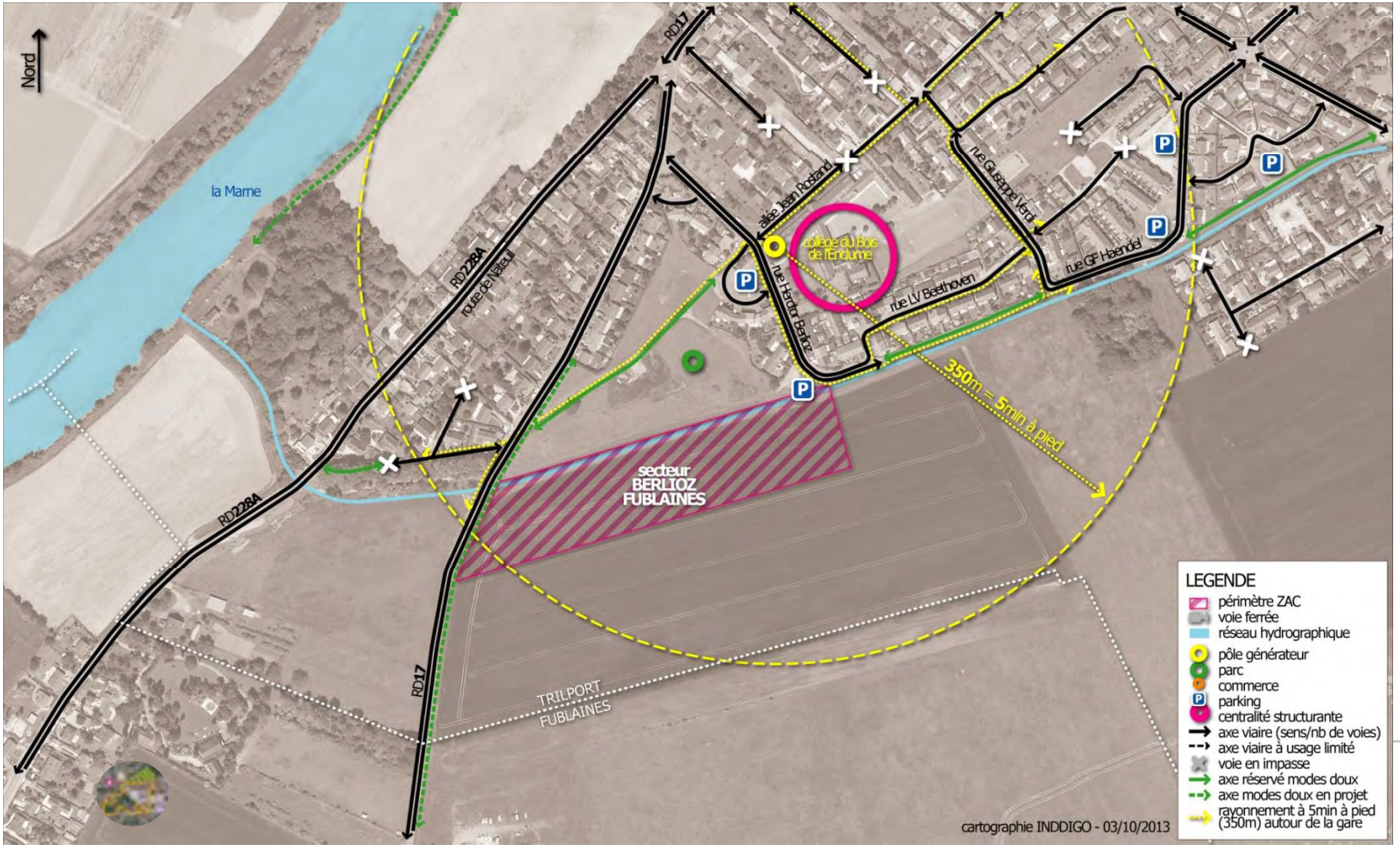

Mobilité

2/ Analyse prospective de la demande

Mise en évidence de la pulsation du site

- Les différentes pratiques à l'échelle du centre-ville
  - **Les actifs résidants sur le périmètre**
    > présence : *18h00-08h00 + 12h00-14h00*
  - **Les rabattants sur la gare (stationnement)**
    > présence : *06h00-08h00… 17h00-20h00*
  - **Les commerces**
    > activité : *08h00-12h30 + 14h00-19h00*
    > cas des restaurants *: pic entre 12h00-14h00*
  - **Les zones d'activités**
    > activité *: 08h00-12h30 + 13h30-18h00*
  - **Les équipements administratifs et culturels (mairie, etc.)**
    > activité *: 08h30-12h30 + 14h00-18h00*

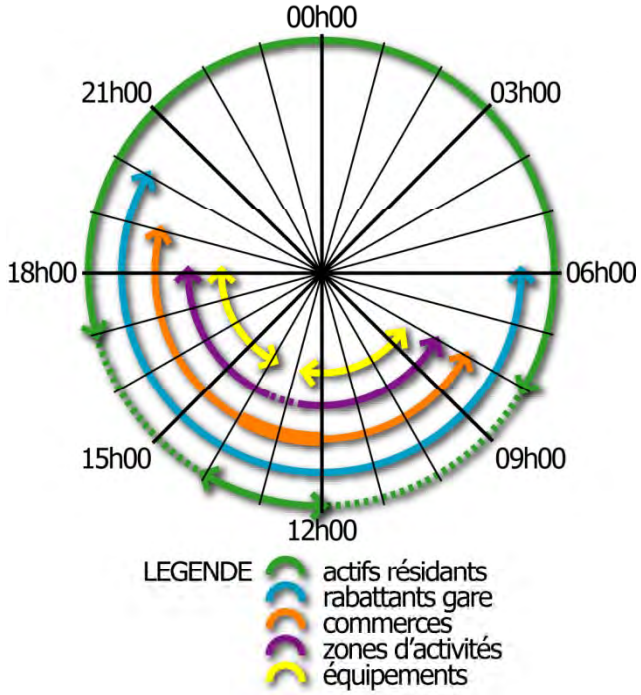

- Des pics de fréquentation avec des impacts sur…
  - **La gestion des ressources en stationnement**
    > rabattement sur la gare VS résidants / activités locales
    > à Trilport *: 11% des ménages n'ont pas de voiture / 51% une / 38% au moins 2* *(Insee 2009)*
  - **L'organisation des flux automobiles + poids lourds**
    > conditions de raccordement *du secteur Saint-Fiacre/Verdun à analyser*
    > échelle de pertinence du plan de circulation *: ZAC + centre-ville*

Mobilité

3/ Analyse de l'offre de déplacements

Synthèse : grands enjeux issus du diagnostic

- Rappel des atouts/pistes d'amélioration sur le secteur large
  - **Une offre intéressante** en gare de Trilport
    > proximité, fréquence et temps de parcours
  - **Des perspectives de réorganisation de l'offre bus** à court/moyen terme
    > une alternative crédible à l'usage de la voiture individuelle
  - **Un maillage doux** (piétons et vélos) **à améliorer** (confort, qualité et continuité)
  - **Des pratiques de stationnement à encadrer**
    > interface entre le rabattement sur la gare SNCF, les résidants et les activités
  - **Des flux « parasites »** (pour la vie locale) **à réorganiser** (notamment les poids lourds)

- Les leviers d'actions à intégrer lors de la conception de l'éco-quartier
  - **Un réseau viaire limitant les conflits** entre les modes et permettant un phasage
    > rayonnement de la gare / accès aux activités / maillage doux (100x100m?) / carrefours
  - **Des espaces publics favorisant le partage**
    > tous modes (dont les plus faibles) / zone 30 à l'échelle du centre-ville / placettes
  - **Des espaces de stationnement adaptés aux besoins**… et aux objectifs volontaristes
    > vélos (public et habitat), parcs relais, stationnement résident, mutualisation
  - **Des bonnes pratiques à insuffler**… en amont
    > vers un objectif d'impact limité par rapport à la situation actuelle (stationnement et circulation)

Formes urbaines

Maisons individuelles / mitoyennes

RDC HAUTEUR

DENSITÉ

Parcelle n°1180

De faible densité – cette typologie urbaine et caractérisée par des parcelles en lanières, relativement profondes et bordées avec un recul systématique par rapport à la rue de maisons individuelles de type petit pavillons installés sur un seul niveau ou surélevés sur le garage semi-enterré.

Lotissements

R +1 HAUTEUR

DENSITÉ

Parcelle n°1412

De densité faible à moyenne, cette typologie est relativement présente sur la commune et correspond à de l'habitat individuel en extension urbaine – pris sur le domaine agricole. Les habitations, sont installées sur deux niveaux généralement, sur un parcellaire assez resserré. Les constructions sont généralement implantées en retrait par rapport à la voirie et disposent d'un jardin arrière. La typologie présente également des dispositifs mixte de maisons mitoyennes et individuelles.

Centre bourg

R +1 HAUTEUR

DENSITÉ

Parcelle n°1703

De densité moyenne, cette typologie est marquée par un dispositif de maisons de villes accolées, mitoyennes, construites à R+1 ou R+2. Offrant un front urbain tantôt en recul, tantôt à l'alignement, et accompagnées de petits jardins et cours arrières, cette typologie est caractéristique des centres-bourgs.

Centre ville

R +1 HAUTEUR

DENSITÉ

Parcelle n°325

En lien avec la Gare et avec les services publics de proximité. Les rues relativement étroites distribuent des parcelles de petites tailles qui sont bordées de constructions à R+1 ou R+2. Le dispositif permet d'atteindre un densité relativement bonne, notamment du fait de la mitoyenneté des habitations. A l'intérieur des ilots on observe une alternance de cours et de jardin- selon un modèle traditionnel du début du 20è siècle.

Formes urbaines

Maisons des «bord de Marne»

R +1 HAUTEUR

DENSITÉ

Parcelle n°2168

De densité faible, cette typologie particulière correspond aux maisons individuelles des bords de Marne. Si on retrouve généralement le principe des parcelles en lanière, certaines propriété bénéficient de très vastes terrain jusqu'au bord de l'eau.

Villa parisienne / Avenue Verdun

R +1 HAUTEUR

DENSITÉ

Parcelle n°2528

De faible densité – cette typologie urbaine et caractérisée par des parcelles rectangulaires, relativement profondes et bordées avec un recul systématique par rapport à la rue. Les habitations sont des maisons généralement de type individuelles isolées ou pavillon traditionnel, implantées soit parallèlement soit de biais par rapport à la voirie.

Maisons mitoyennes «Residence de la Marne»

R +1 HAUTEUR

DENSITÉ

Parcelle n°1423

Cette topologie correspond à des constructions de types pavillons mitoyens sur deux niveaux, groupés par deux unités et installées en bande - disposant chacun d'un petit jardin privé. De densité faible à moyenne, ce dispositif est mis en œuvre sur deux sites distincts de type lotissement.

Logements collectifs

R +2 HAUTEUR

DENSITÉ

Parcelle n°2103

Quelques opérations de logement collectifs ont été réalisés ou sont en cours de réalisation sur la commune de Trilport, en accession ou de type logement social. Généralement sur 3 niveaux (avec combles continus) - ces bâtiments offrent une densité plus élevée que le tissu ordinaire.

Formes urbaines et densité

Centre bourg
HAUTE DENSITÉ

109 lgts (sur 2/3 étages) / ha

Maisons mitoyennes
MOYENNE DENSITÉ

63 lgts (sur 2 étages) / ha

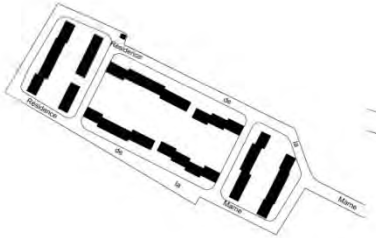

Maison individuelles
BASSE DENSITÉ

42 lgts (sur 1/2 étages) / ha

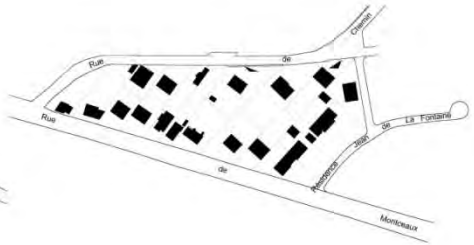

PROJET St. Fiacre / Verdun

65 lgts (sur 1/2/3/4 étages) / ha

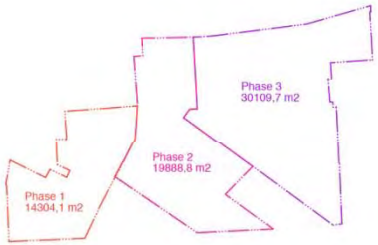

PROJET Berlioz / Fublaines

24 lgts (sur 1/2 étages) / ha

Ville de Trilport

aftrp la ville en perspective

l'Ancre de lune

Matériaux

Rue d'Armentières: pierre meulière et « pierre grise »

Ressources minérales locales

- Le **sable d'Auvers et de Beauchamps** : utilisé dans l'industrie du béton
- Les **alluvions** : granulats pour la construction et la réalisation de voirie
- Pierres dimensionnelles à l'échelle du département

Agro matériaux locaux :

- Filière chanvre structurée (béton de chanvre, isolant)
- Lin, miscanthus, paille
- Ressource bois pour la construction et l'énergie

Habitat, mixité sociale, intergénérationnelle

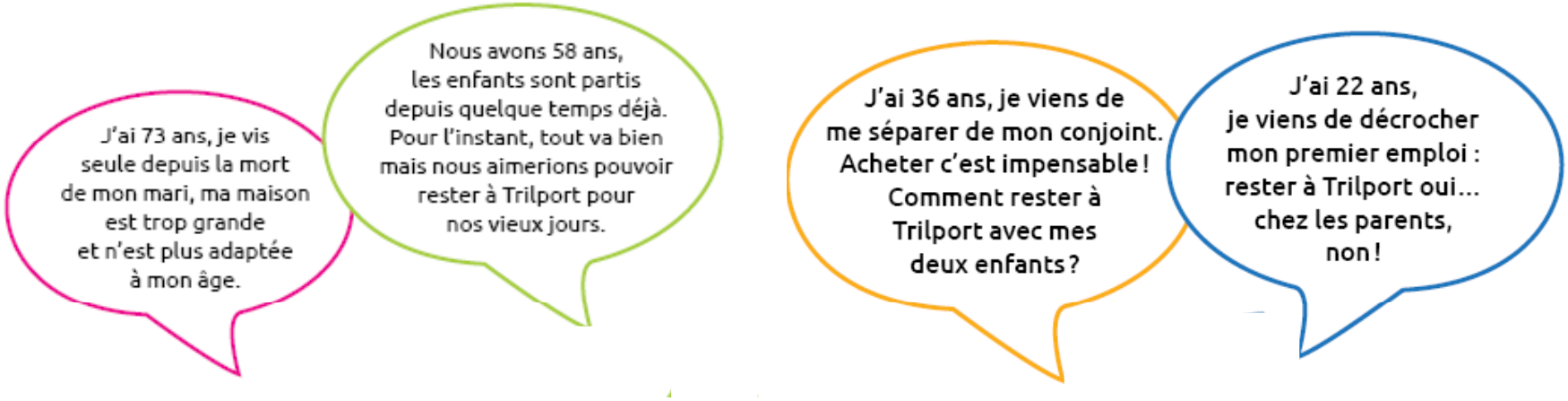

Une population qui vieillit, une perte d'attractivité pour les jeunes, seuls ou en couple

Des équipements variés et polyvalents : sportifs, culturels, scolaires

Des associations, dont l'ASSAD pour les soins à domicile

Une bonne accessibilité aux différents équipements, loisirs et commerces en termes de distance-temps mais des cheminements peu confortables

Energie

Valorisation des énergies renouvelables locales

- **Energie éolienne** : peu de potentiel
- **Solaire photovoltaïque** envisageable pour l'électricité
- **Solaire thermique** envisageable pour la production d'eau chaude sanitaire
- 2 scénarii pour le **potentiel Biomasse-énergie** : collectif ou individuel (Combustion de bois, déchets agricoles, cultures spécifiques)
- 2 scénarii **géothermie** sur nappe: collectif ou individuel
- **Autres potentiels** à étudier : géothermie sur sol, méthanisation, valorisation de chaleur rejetée sur la ZA voisine

Recherche d'une solution technique et économique viable

- **Approche bioclimatique des logements** : orientations, apports passifs, etc
- **Intégration de la desserte énergétique dans le plan masse** : emprises, approvisionnement, bruit …
- **Déclinaison des solutions selon plusieurs échelles** : collective, par lot, selon les typologies …
- En lien avec la performance énergétique visée

Etude de faisabilité en cours

Risques, nuisances et pollution

- **Faible risque inondation** sur le site Berlioz/Fublaines
  ➡ impact sur l'aménagement des berges du ru
- Pour St Fiacre/Verdun, proximité des infrastructures routières et de la ZA génère des **nuisances visuelles**
- **Nuisances sonores** importantes sur le site St Fiacre/Verdun dues à la RD603 et aux passages des camions vers l'entreprise Marchetto
- Présence de **pollution liée à l'utilisation** du site (St Fiacre/ Verdun)

Risques, nuisances et pollution

VOIE FERRÉE

FRICHE INDUSTRIELE

CIRCULATION ROUTIÈRE

Le site St Fiacre Verdun subit des nuisances visuelles relativement importantes du fait notamment de la proximité d'activités industrielles (à l'est), mais également de la voie ferrée (au nord) et de l'avenue de Verdun (au sud). Les nuisances sonores concomitantes sont également prégnantes.
Le site industriel qui associe activités tertiaires, et secondaires génère un trafic important de camions notamment, sur des axes qui ne bénéficient d'aucun traitement ou aménagement paysager. Les voiries, bien souvent en mauvais état sont bordées de clôtures sans qualité (murs aveugles et portails).
La présence de l'activité de ferrailleur au nord-est constitue ainsi une nuisance majeure qui devra être prise en compte dans le plan d'aménagement, en termes d'implantation et de classement des façades.
La rue d'Armentières, dans la partie qui longe la voie ferrée ne présente aucune qualité paysagère toute en se trouvant en surplomb par rapport au site.
Au Sud, l'avenue de Verdun, route départementale à fort trafic, ne présente aucun traitement paysager. Les circulations piétonnes y sont difficiles notamment du fait de stationnements de véhicules sur les trottoirs. La succession de panneaux d'affichage ou de panneaux publicitaires, tout comme le traitement des espaces de stationnement (surfaces de parkings sans traitement) dégradent encore la perspective offerte par cet axe.

Synthèse des contraintes

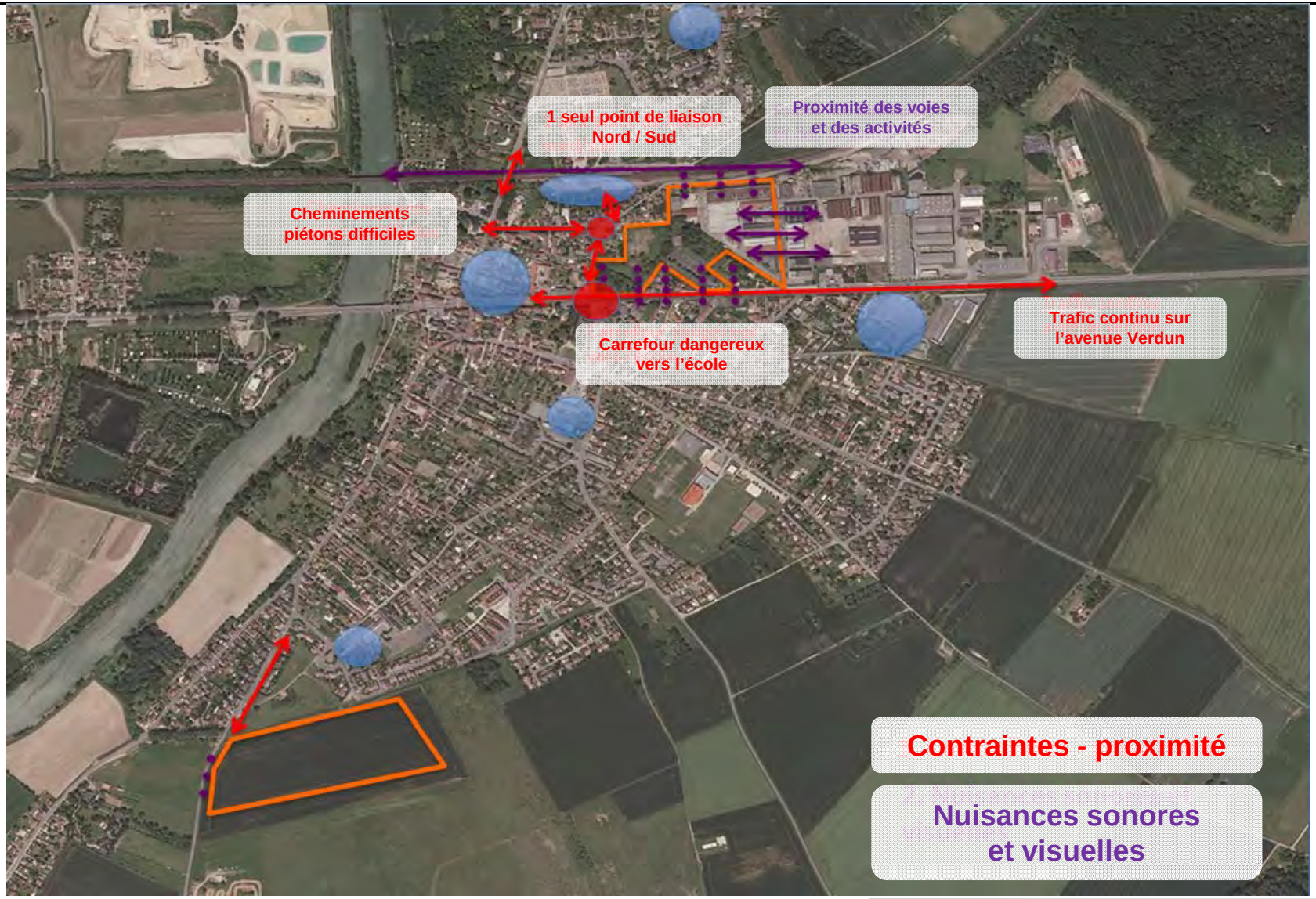

Ville de Trilport

aftrp la ville en perspective

l'Ancre de lune

Synthèse des atouts

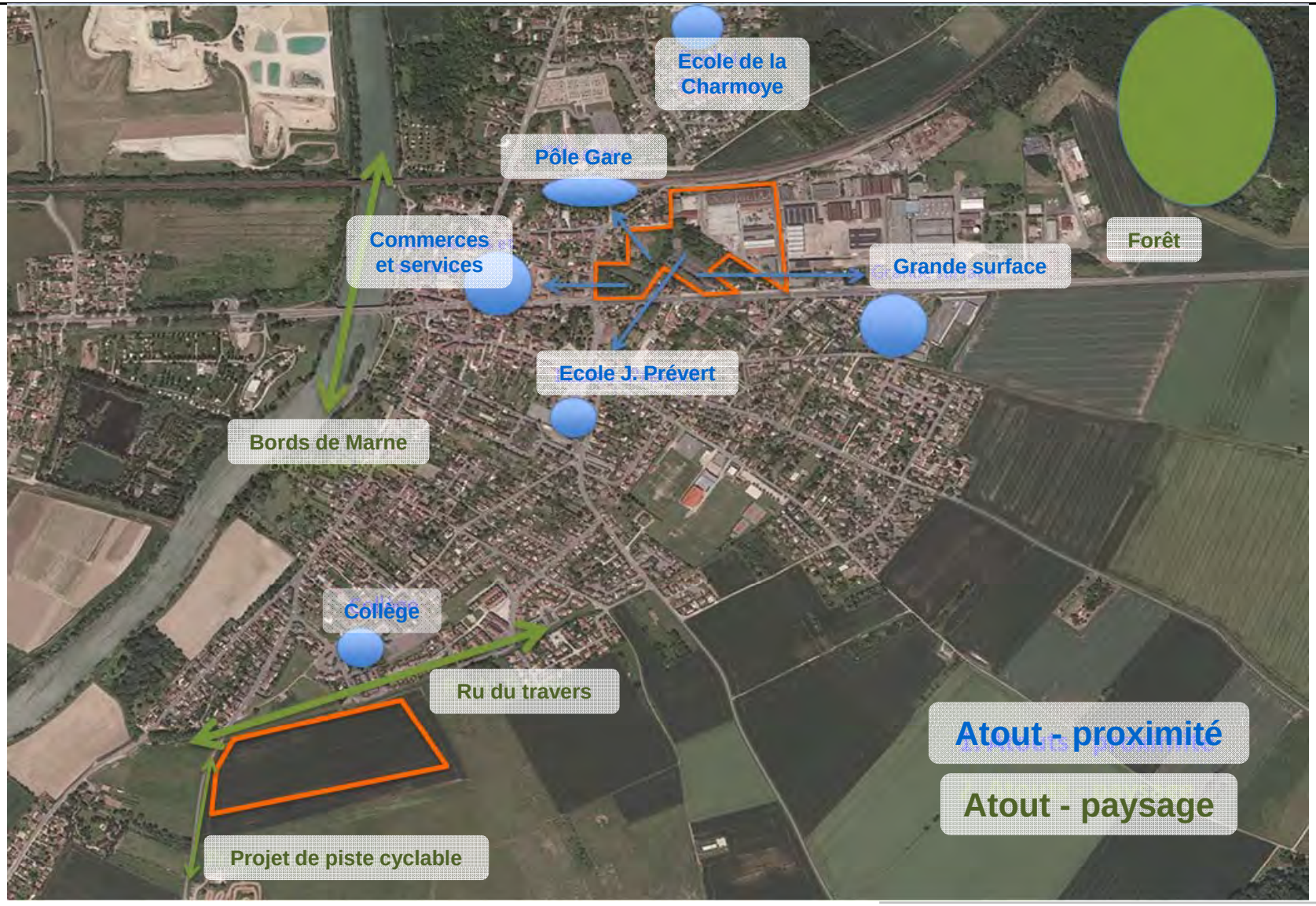

Ville de Trilport

aftrp la ville en perspective

l'Ancre de lune

Questions – Réponses

l'Ancre de lune

Identité de Trilport

L'Ancre de Lune /

- l'Ancre de Lune, c'est où ?
- les origines du projet
- les objectifs du projet
- les ZAC
- le logement social, pour qui ?

Stationnement /

- existant
- références

On en parle …

Espace public /

- nature en ville
- gestion des eaux pluviales
- confort du piéton
- limites public/privé

Circulation /

- étude Inddigo
- le pôle gare
- le vélo
- zone de rencontre

Logement /

- Le travail de l'urbaniste

Ville de Trilport

aftrp la ville en perspective

l'Ancre de lune